

APPEL A PROJETS 2011
Date limite d'envoi des dossiers : 31 mars 2011

Dans le cadre de cet appel à projets 2011, la **Fondation GlaxoSmithKline soutiendra des programmes en direction d'équipes soignantes visant à l'amélioration de la santé des femmes et des enfants dans les pays en développement et principalement en Afrique subsaharienne.**

Ces actions concerneront principalement, en fonction des situations, la lutte contre le VIH/SIDA et le paludisme, et cibleront en priorité les pays suivants: Burkina Faso, Bénin, Burundi, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Maroc, Mali, Togo, pays de la zone de l'Océan Indien.

Rappel des principes d'action de la Fondation GSK:

- Agir concrètement dans les pays en développement auprès des équipes soignantes et des populations pour améliorer et faire évoluer les infrastructures de prise en charge et de soins,
- Soutenir des actions qui favorisent l'amélioration de l'offre et l'accès à des soins de qualité pour les populations les plus vulnérables,
- Privilégier des actions démonstratives et innovantes qui montrent l'efficacité d'approches originales et qui puissent être reproduites.

Dans tous les cas, la caution, le soutien ou l'engagement des autorités locales de santé seront recherchés.

Le soutien de la Fondation GSK peut porter sur les activités suivantes :

1 - La lutte contre le VIH/sida

- Activités de prévention de la transmission de l'infection à VIH de la mère à l'enfant
- Activités de soins comprenant le suivi biologique
- Activités d'accompagnement psychosocial indispensable à la facilitation de l'accès aux soins
- Activités communautaires qui permettent l'appropriation des programmes d'aide aux communautés
- Actions de sensibilisation
- Actions de prévention (supports éducatifs...), activités de dépistage volontaire du VIH
- Accompagnement des patients par des activités d'éducation thérapeutique

2 - La lutte contre le paludisme

- Activités qui concourent à accélérer la prise en charge des enfants pour améliorer leur prise en charge thérapeutique dans le domaine du paludisme
- Actions de sensibilisation
- Activités qui visent la décentralisation des programmes et l'appropriation des mesures de prévention du paludisme et du VIH par la communauté pour en assurer la pérennité

Rappel des modalités de fonctionnement de la Fondation GSK

Toute demande de financement qui ne concoure pas à l'accès ou l'amélioration de la qualité des soins dans les domaines précités ne sera pas prise en compte.

Fondation d'entreprise de droit français, la fourniture ou le financement de médicaments et de vaccins ainsi que les activités de recherche clinique ou thérapeutique ne relèvent pas de l'objet de la Fondation GSK.

Pays éligibles

Afin d'assurer un meilleur suivi des programmes financés et une cohérence globale des soutiens de la Fondation GSK, l'appel à projets 2011 ciblera en priorité les pays qui ont été listés précédemment.

Pour les programmes déjà en cours, priorité sera donnée aux pays où la mise en place de ces activités a permis d'améliorer de manière tangible la prise en charge des patients et aux équipes qui ont démontré leur capacité à pérenniser et diffuser ce programme.

Modalités de partenariat

La Fondation n'apporte pas directement l'assistance technique qui peut être nécessaire à la réalisation des actions qu'elle finance.

La Fondation peut également intervenir comme un partenaire financier privé, aux côtés des autres partenaires financiers institutionnels, pour accélérer la mise en œuvre opérationnelle des actions planifiées.

L'action de la Fondation peut ainsi être complémentaire d'autres initiatives qui ont pour objectif d'améliorer l'accès aux soins dans ce domaine.

La coordination du programme avec les autres intervenants partenaires du développement, spécialisés dans les domaines de la santé et connexes, devra être détaillée.

Durée du programme et accord de financement

Les projets seront présentés sur une durée maximale de 24 mois.

Le financement du projet fera l'objet d'une convention de partenariat entre le promoteur du projet et la Fondation GSK.

Le premier versement financier aura lieu à la date de signature de la convention de partenariat. Les virements suivants seront conditionnés à l'envoi d'un rapport d'activité et d'un rapport financier justifiant de l'utilisation des fonds.

L'implication d'autres partenaires financiers est vivement encouragée.

Promoteurs

Les promoteurs des projets peuvent être aussi bien :

- Des organismes publics (Ministère de la santé, Programme National de Lutte contre le Sida, Hôpital public ou formation sanitaire, ...)
- Que des organismes privés (centres de soins privés ou associatifs, services de santé d'entreprise, Organisations Non Gouvernementales ...)

Critères de sélection des projets soumis

Les projets dont les demandes de subvention entrent dans les domaines d'actions prioritaires seront étudiés par les membres du Conseil Scientifique.

Lors de l'évaluation du projet, les membres du Conseil Scientifique s'attacheront à vérifier notamment les critères suivants :

Cohérence :

- Adéquation entre les activités décrites dans le cadre du programme avec les priorités de l'appel à projets
- Adéquation entre les activités décrites et le budget demandé
- Coût du projet au regard du nombre de personnes ciblées
- Pertinence du projet au regard de l'environnement sanitaire
- Complémentarité du projet avec les programmes déjà en cours dans le pays

Faisabilité :

- Capacité technique et organisationnelle du promoteur à assurer la réalisation effective des activités
- Disponibilité de ressources humaines pour la réalisation du programme
- Existence d'un référent programme sur le terrain

Pérennité :

- Capacité du projet à s'inscrire dans une démarche où les activités puissent se pérenniser de manière à s'autonomiser

Egalité :

- Respect des droits des personnes et rejet d'une inégalité liée aux discriminations.

La Fondation GlaxoSmithKline

La Fondation GSK a été créée en 1998 à l'initiative de la filiale française du laboratoire GlaxoSmithKline.

Présidée depuis sa création par Mme Michèle Barzach, elle a pour objectif d'améliorer l'accès et la qualité des soins, dans le domaine des maladies infectieuses dans les pays en développement et plus particulièrement en Afrique.

Ses orientations stratégiques s'inscrivent dans les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) :

- Soutenir en priorité des actions en faveur de la santé des femmes et des enfants
- Prendre en charge le VIH/sida, le paludisme et les maladies infectieuses qui touchent les pays en développement
- Se focaliser sur les enjeux de santé pour mener une action ayant un impact sur les indicateurs de santé en termes de morbidité et de mortalité

Calendrier de l'Appel à projets

Date limite de réception des dossiers : **31 mars 2011**

Evaluation des dossiers par le Conseil Scientifique : **Mai 2011**

Avis du Conseil d'Administration : **Juin 2011**

Réponse de la Fondation GlaxoSmithKline : **Juillet 2011**

Constitution du dossier de soumission

Les dossiers comprendront :

1- **Courrier officiel de demande de financement** signé par le responsable de l'organisation sur papier à en-tête

2- **Le formulaire de demande de financement** dûment complété (fichier Word en annexe)

3- **Le budget prévisionnel** du projet (fichier Excel en annexe)

4- **Un document de présentation** du projet (20 à 25 pages hors annexes) et comportant au moins les points suivants :

- **Le titre du projet**
- **Le nom de l'organisation et du responsable du programme.** S'il s'agit d'une association, les statuts de l'association, le rapport d'activités et le rapport financier de l'année 2010.

- **La présentation de l'organisation soumettant le programme**
- **Le contexte local** et la justification du programme
- **Les sites concernés et la population ciblée**
- **Les objectifs** du programme
- **Le déroulement des activités et le plan d'action opérationnel** sur la durée du programme
- **Le budget prévisionnel** du programme par année et par poste budgétaire
- **Les cofinancements** et les partenaires impliqués (degré d'implication des partenaires et les postes financés) et articulation entre les différents programmes
- **La méthode d'évaluation** du programme

Tout dossier incomplet ne pourra être enregistré et soumis à notre Conseil Scientifique.

Envoi des dossiers

Les dossiers (comprenant les 4 pièces jointes mentionnées ci-dessus) sont à adresser **par voie électronique avant le 31 mars 2011** à l'adresse E-mail suivante :
laurianne.l.beauvais-remigereau@gsk.com

Pour toute information complémentaire à l'élaboration de votre projet, vous pouvez contacter :

Laurianne Beauvais-Remigereau :

Secrétaire Générale de la Fondation GlaxoSmithKline - Tel : + 33 1 39 17 92 56